

# Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée Générale Mixte du 17 juin 2026

12<sup>ème</sup> résolution

## **The Blockchain Group**

Société anonyme

au capital de 11.045.769,44 €

Tour W - 102, Terrasses Boieldieu

92800 Puteaux

## **Grant Thornton**

**Commissaire aux comptes**

29, rue du Pont

92200 Neuilly-sur-Seine

## **BCRH & Associés**

**Commissaire aux comptes**

3, rue d'Héliopolis

75017 Paris

# Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

## **The Blockchain Group**

Assemblée Générale Mixte du 17 juin 2026

12<sup>ème</sup> résolution

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 22-10-62 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 18 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % de son capital par périodes de 24 mois, étant rappelé que cette limite de 10 % s'applique à un montant du capital de la Société qui sera, le cas échéant, ajusté pour prendre en compte des opérations affectant le capital social postérieurement à la présente assemblée, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des Actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 27 mai 2026

Les commissaires aux comptes

**Grant Thornton**  
**Membre français de Grant Thornton**  
**International**

Samuel Clochard  
Associé

**BCRH & Associés**  
**Membre de PKF Arsilon**



Paul Gauteur  
Associé